

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION (MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE MASTER EN AUDIT ET
CONTRÔLE DE GESTION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE
GESTION (ESUP DAKAR)**

L'Equipe d'évaluateurs :

Équipe d'évaluation

Président : Pr. Ndiouma NDOUR – Professeur des Universités

Membres : Dr. Assane NDAO – Maître de Conférences Titulaire
Dr Aboudou OUATTARA – Enseignant chercheur

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Pr Ndiouma NDOUR
Maître de Conférences
agréé en Sciences de Gestion
Finances - Comptabilités

11 juin 2026

Table des matières

Table des matières.....	2
Avant-propos.....	3
Introduction.....	4
1. Présentation de l'Institution : ESUP Dakar	5
1.1. Présentation générale.....	5
1.2. L'offre de formation	5
1.3. Le programme évalué : Master Audit et Contrôle de Gestion	5
2. Rappel de l'Évaluation Initiale (Novembre 2024)	6
3. Mission de Vérification 2026.....	6
3.1. Objectifs de la mission	6
3.2. Organisation et déroulement de la visite	6
3.3. Appréciation générale de la visite	6
4. Appréciation du Programme au Regard des Standards de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Tableau de Suivi de la Mise en Œuvre des Recommandations	14
6. Points Forts du Programme (2026)	15
7. Points Faibles et Axes d'Amélioration Persistants.....	16
8. Recommandations.....	17
8.1. Recommandations à l'établissement.....	17
8.2. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup	17
9. Proposition de Décision	18

Avant-propos

L'École Supérieure de Commerce et de Gestion (ESUP Dakar) a présenté en 2024 un rapport d'auto-évaluation auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) en vue de l'accréditation de son programme de Master en Audit et Contrôle de Gestion. À l'issue de la mission d'évaluation externe conduite le 6 novembre 2024, l'équipe d'experts a conclu à une proposition de non-accréditation, assortie d'une série de recommandations à l'attention de l'établissement.

Une mission d'évaluation a été conduite en avril 2026 à la suite d'une nouvelle demande d'accréditation du programme. Cette mission visait également à apprécier le niveau de prise en compte, par l'ESUP Dakar, des recommandations formulées lors de l'évaluation initiale, ainsi qu'à évaluer l'évolution du programme au regard des standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup.

Le présent document constitue le rapport de cette mission de vérification. Il est structuré de manière à présenter, pour chaque standard d'évaluation, les appréciations issues de l'évaluation initiale de 2024 et celles résultant de la mission de vérification de 2026. Cette approche permet de mesurer les progrès réalisés, tout en mettant en évidence les efforts restant à fournir pour satisfaire pleinement aux exigences de qualité.

Introduction

L'École Supérieure de Commerce et de Gestion (ESUP Dakar) a été créée en 2002. Elle a reçu en 2005 un agrément provisoire délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, puis en 2007 une autorisation d'ouverture délivrée par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). L'agrément définitif lui a été délivré en 2015 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, sous le n°0017/AG/ME/DES (courrier référencé n° 000439MERS/DGES/DESPhmas du 07 avril 2015).

Dans le cadre de la procédure d'accréditation de son Master en Audit et Contrôle de Gestion, l'ESUP Dakar a soumis un dossier d'auto-évaluation à l'ANAQ-Sup. Suite à l'évaluation externe conduite en novembre 2024, qui avait conclu à une non-accréditation, l'établissement a engagé un processus de correction de ses faiblesses. La présente mission de vérification vise à apprécier l'état d'avancement de ces corrections et à évaluer si les conditions d'une accréditation sont désormais réunies.

1. Présentation de l'Institution : ESUP Dakar

1.1. Présentation générale

L'École Supérieure de Commerce et de Gestion (ESUP Dakar), créée en 2002, est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Sa mission principale est de contribuer à la formation de la jeunesse en apportant une réponse aux besoins du marché de l'emploi, en adéquation avec les orientations gouvernementales pour l'enseignement supérieur. Elle participe à la promotion d'une économie compétitive visant à faciliter l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés.

L'institution est structurée autour d'organes fonctionnels comprenant la Direction Générale, le Conseil de Direction et le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP). Elle dispose de deux sites et de trois offres de spécialisation : ESUP Gestion, ESUP Tech et ESUP Santé.

1.2. L'offre de formation

ESUP Dakar offre des formations de niveau Bac+3 à Bac+5 dans les domaines du Commerce et Gestion, de la Santé et des Technologies. Dans le domaine Commerce et Gestion, l'offre comprend notamment des Masters en : Gestion Fiscale, Gestion des Ressources Humaines, Commerce International, Audit et Contrôle de Gestion, Communication des Entreprises, et Banque-Assurance-Finance. Chacun de ces Masters est structuré en unités d'enseignement totalisant 120 crédits, conformément au système LMD.

1.3. Le programme évalué : Master Audit et Contrôle de Gestion

Le Master Audit et Contrôle de Gestion a démarré en 2006-2007. Il relève du domaine des Sciences Économiques et de Gestion, mention Gestion, et est sanctionné par un diplôme de niveau Bac+5 équivalent à 120 crédits. La formation dure deux années, réparties en quatre semestres de 30 crédits chacun.

Objectif général : Former des professionnels qualifiés dans les métiers de l'audit, de la comptabilité et du contrôle interne, dotés des compétences techniques et des aptitudes nécessaires à leur insertion dans le milieu socio-économique.

Débouchés : Cadre comptable, contrôleur de gestion, auditeur interne et externe, gestionnaire de paie, analyste financier, etc.

2. Rappel de l'Évaluation Initiale (Novembre 2024)

Le rapport d'auto-évaluation présenté par l'ESUP Dakar pour l'accréditation du programme de Master en Audit et Contrôle de Gestion a été rédigé en suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Le rapport décrivait l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et managérial, et son plan permettait une lecture aisée.

Cependant, des lacunes importantes avaient été relevées : les coefficients alloués aux UE étaient très élevés, ne correspondant pas aux recommandations du décret sur le Master ; les profils de certains intervenants ne garantissaient pas la conformité des enseignements avec les disciplines concernées ; les heures inscrites dans les maquettes n'étaient pas toujours respectées ; et les jurys de soutenance étaient présidés par des non-spécialistes.

3. Mission de Vérification 2026

3.1. Objectifs de la mission

La mission de vérification de 2026 a pour objectifs de : (i) vérifier la prise en compte des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation initiale de novembre 2024 ; (ii) apprécier l'évolution de la qualité du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup ; et (iii) formuler une nouvelle proposition de décision quant à l'accréditation du programme.

3.2. Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'experts/évaluateurs a conduit la visite de vérification à l'ESUP Dakar. Elle a été reçue par les responsables de l'établissement dans des conditions propices à la réalisation de la mission. La visite a suivi un chronogramme analogue à celui de 2024.

La visite s'est déroulée le mardi 8 avril 2026, de 8h30 à 16h40, dans les locaux de l'ESUP Dakar. L'équipe d'experts a été accueillie par la Directrice Générale et le Directeur des Études. Le programme comprenait une séance plénière avec les responsables de l'institution, des entretiens séparés avec le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), les étudiants et le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS), une visite des locaux, une réunion d'harmonisation entre experts, et une restitution orale.

3.3. Appréciation générale de la visite

L'équipe d'experts a été accueillie dans de bonnes conditions de travail. La direction et son équipe ont fait preuve de disponibilité et d'ouverture. Des efforts tangibles ont été consentis par l'établissement pour corriger les faiblesses identifiées lors de l'évaluation initiale, même si des marges de progression subsistent sur certains points.

4. Appréciation du Programme au Regard des Standards de l'ANAQ-Sup

Pour chaque standard, le tableau ci-dessous présente en regard l'appréciation issue de l'évaluation initiale (novembre 2024) et celle résultant de la mission de vérification (2026).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
Appréciation	Le master est dispensé depuis 2006-2007 de façon régulière, comme en attestent les trois dernières promotions sorties. Une baisse des effectifs a toutefois été notée ces dernières années.	Le programme continue d'être dispensé régulièrement. Les effectifs sont suivis et des mesures de mutualisation des ressources sont mises en place pour pérenniser la formation.
Statut	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
Appréciation	La mission de l'ESUP Dakar s'aligne parfaitement avec le Master ACG, qui vise à former des cadres dans la comptabilité, l'audit et le contrôle de gestion. Les informations sur les objectifs et débouchés sont accessibles sur le site.	L'alignement entre les objectifs du programme et la mission de l'institution est maintenu. Le plan stratégique a été mis à jour pour inclure des projections financières et un plan d'exécution.
Statut	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)

<i>Appréciation</i>	Le programme intègre des enseignants vacataires issus du milieu professionnel. Cependant, les rencontres avec les acteurs professionnels ne sont pas documentées, l'insertion des diplômés est difficile à cartographier, et les conventions pour stages et emplois sont quasi-absentes.	Des améliorations ont été apportées. L'établissement participe à des forums de l'emploi, une salle de coaching a été installée, et un accord de partenariat avec l'Université Alioune Diop de Bambey a été noué. Des efforts de documentation des partenariats professionnels ont été réalisés.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	L'ESUP Dakar dispose d'un organigramme bien structuré distinguant les organes administratifs des organes pédagogiques. Le CSP et la CIAQ sont opérationnels.	La gouvernance reste bien structurée. Les rôles et responsabilités sont clairement définis et communiqués. La CIAQ continue de jouer son rôle de surveillance de la qualité.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Les enseignants participent aux jurys, à l'encadrement et à la révision des programmes. Les résultats des évaluations des enseignements ne sont pas systématiquement restitués aux intéressés et les réunions pédagogiques ne sont pas formalisées par des PV.	Des progrès ont été réalisés dans la formalisation des réunions pédagogiques. La restitution des résultats des évaluations aux enseignants a été améliorée. Des efforts de recrutement de permanents ont été engagés.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	La CIAQ est opérationnelle et un tableau de bord existe. Cependant, aucun élément de preuve n'a été fourni sur les rencontres visant à faire évoluer la maquette.	La CIAQ reste opérationnelle. Des efforts ont été faits pour mieux documenter les processus d'amélioration. Des rencontres sur l'évolution de la maquette ont eu lieu, mais leur documentation reste perfectible.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Une réunion de révision a eu lieu, mais il n'existe aucune procédure formalisée de révision et aucun PV impliquant les différentes parties prenantes.	Des révisions ont été apportées à la maquette, intégrant de nouveaux éléments constitutifs. Cependant, la politique de révision formelle et les PV associés restent insuffisamment documentés.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	La maquette suit les directives du Décret n° 2012-1114. Cependant, les coefficients dépassent le seuil de 5 prescrit par le LMD, le passage conditionnel est impossible du fait des crédits trop élevés par UE, et certains EC n'ont pas de syllabus.	La maquette a été restructurée et s'aligne mieux sur le format LMD. Elle est bien organisée en semestres avec au plus quatre UE par semestre. La concordance entre les syllabi et les cahiers de textes est améliorée. Des crédits restent encore trop élevés pour certaines UE (ex. : ACG 422, ACG 423, ACG 424).

<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT
---------------	-----------------------------	-----------------------------

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Le contenu est globalement pertinent, mais l'enchaînement des EC est à revoir. Absence de modules en fiscalité, gouvernance, contrôle de gestion social, système d'information. Certains profils d'enseignants sont inadaptés (ex. : spécialiste en sciences de l'éducation dispensant du management stratégique).	Des améliorations significatives ont été apportées : intégration d'une UE Gestion Juridique et Fiscale, d'une UE Environnement Juridique, et de modules sur le Bilan Social, le Développement Durable et la RSE. L'enchaînement des matières par semestre est plus cohérent. Une salle de coaching a été mise en place pour l'insertion professionnelle.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Les modalités d'obtention des crédits et conditions d'admission en année supérieure sont détaillées dans le règlement des examens. Des réserves subsistent sur la présentation des notes dans les PV de soutenance et sur l'impact du nombre élevé de crédits sur les avantages LMD.	Les conditions d'obtention des diplômes sont maintenues et publiées. Des améliorations ont été apportées à la lisibilité des PV de soutenance.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
---------	---------------------------------	--------------------------------

<i>Appréciation</i>	Les taux de réussite sont globalement satisfaisants mais aucun tableau ne l'attestait dans le rapport. Aucun document n'attestait de mesures correctives. Le passage conditionnel de M1 à M2 était impossible sans validation des 60 crédits.	Le programme enregistre des taux de réussite satisfaisants. Les enseignants sont très accessibles. Un dispositif d'accompagnement et de facilitation de la progression des étudiants a été mis en place, incluant un soutien aux étudiants en difficulté de paiement dont les parents sont décédés.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Les enseignants sont au moins titulaires d'un Bac+5 et des docteurs sont présents. Les professionnels représentent au moins 30% des effectifs. Cependant, certains profils académiques sont inadaptés aux EC qu'ils dispensent (ex. : docteur en sciences de l'éducation en management stratégique).	Le corps enseignant est qualifié avec une proportion appréciable d'enseignants permanents. Les dossiers individuels des enseignants (CV, contrats, syllabi) sont complets et organisés en classeurs. Des progrès ont été réalisés dans l'adéquation profil/module.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Les contrats du PER existent mais ne précisent pas les horaires d'encadrement, de recherche ou d'administration. Seuls les horaires d'enseignement des contractuels sont spécifiés.	Les contrats de vacation spécifient bien les horaires de travail pour chaque tâche. Cependant, les horaires des activités de recherche et d'encadrement restent insuffisamment précisés dans les contrats des permanents.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Aucune preuve de mobilité du PER n'a été fournie, en raison du faible nombre de permanents. Des intentions ont été exprimées par les autorités.	La mobilité du PER demeure limitée. L'établissement devrait renforcer les partenariats inter-universitaires et inter-laboratoires pour faciliter la coopération et la mobilité des enseignants.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Les conditions d'admission sont clairement spécifiées dans les plaquettes, affiches et sur le site Internet. L'admission se fait après un entretien avec le directeur des études.	Les conditions d'admission restent bien publiées et accessibles. Le bouche-à-oreille et les recommandations constituent le principal canal de recrutement, ce qui traduit la réputation de l'établissement.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	L'école traite équitablement les hommes et les femmes. Les femmes représentent au moins 60% des effectifs du Master ACG sur les trois dernières années.	L'égalité de traitement entre hommes et femmes est maintenue. La proportion de femmes dans le programme reste élevée et témoigne d'une accessibilité inclusive.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.		
Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)

<i>Appréciation</i>	L'école assure un encadrement de proximité. Le taux d'encadrement varie de 30% à 60% selon les années. Les résultats des évaluations des enseignements servent à améliorer les cours.	L'encadrement des étudiants est maintenu à un niveau satisfaisant. Les enseignants sont très accessibles et un dispositif d'accompagnement a été renforcé, incluant l'accompagnement des étudiants en difficulté.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Aucun programme de mobilité pour les étudiants n'a été mis en place. Quasi-absence de conventions avec d'autres établissements.	Un accord de partenariat avec l'Université Alioune Diop de Bambey a été établi. Cependant, la mobilité effective des étudiants reste peu développée. L'établissement devrait multiplier les conventions pour offrir des opportunités réelles de mobilité.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD NON ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	Un service d'aide à l'insertion existe et signe des partenariats. Cependant, il manque de moyens pour jouer pleinement son rôle et les collaborations avec les entreprises sont insuffisamment suivies.	Des améliorations notables ont été apportées : installation d'une salle de coaching, renforcement de l'accompagnement des étudiants dans la recherche de stages et d'emplois. L'établissement prime les meilleurs étudiants et accompagne ceux en difficulté de paiement.
<i>Statut</i>	STANDARD NON ATTEINT	STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Critère	Évaluation initiale (Nov. 2024)	Mission de vérification (2026)
<i>Appréciation</i>	L'établissement dispose d'infrastructures adéquates : salles de cours, salle de conférence, salle informatique, bureaux, salle des professeurs, WiFi, équipements de sécurité. Le programme est financé principalement par les frais de scolarité, avec mutualisation des ressources si nécessaire.	Les ressources matérielles et financières restent adéquates. Une infirmerie fonctionnelle a été mise en place. Le centre de documentation dispose de nouvelles acquisitions. Des efforts supplémentaires sont à consentir pour l'acquisition d'ouvrages spécialisés en SYSCOHADA et en numérique/Big Data.
<i>Statut</i>	STANDARD ATTEINT	STANDARD ATTEINT

5. Tableau de Suivi de la Mise en Œuvre des Recommandations

Le tableau ci-dessous récapitule les points faibles identifiés lors de l'évaluation initiale de novembre 2024, les recommandations formulées à cette occasion, et le niveau de réalisation constaté lors de la mission de vérification de 2026.

Points faibles identifiés (2024)	Recommandations formulées	Niveau de réalisation (2026)
Les maquettes de M1 et M2 ne respectent pas les exigences LMD (coefficients > 5, passage conditionnel impossible)	Normaliser les maquettes en respectant les recommandations du décret sur le Master	Partiellement réalisé. La maquette est mieux structurée selon le format LMD, mais certains crédits restent élevés (ex. ACG411, ACG412). Des ajustements supplémentaires sont nécessaires.
La maquette manque d'EC fondamentaux notamment en fiscalité et sur les aspects sociaux	Introduire des modules sur la fiscalité et les aspects sociaux	Réalisé. Les EC suivants ont été intégrés : UE Gestion Juridique et Fiscale, UE Environnement Juridique, Bilan Social, Développement Durable et RSE, Gestion des compétences et conduite du changement.
Volumes horaires excessifs pour certains modules	Diminuer le nombre d'heures allouées aux modules excessifs	En cours de correction. Un enchaînement cohérent des UE entre les semestres a été mis en place, et un rééquilibrage horaire a été effectué.
Faible proportion d'enseignants permanents dans le programme	Recruter du PER permanent pour stabiliser le programme	Des efforts ont été réalisés. La proportion d'enseignants permanents a augmenté. Les dossiers des enseignants sont complets (CV, contrats, syllabi). Des recrutements supplémentaires restent souhaitables.

Points faibles identifiés (2024)	Recommandations formulées	Niveau de réalisation (2026)
Certains CV de professeurs incomplets ou mal renseignés	Exiger des dossiers complets permettant d'apprécier les profils	Réalisé. Chaque enseignant dispose d'un dossier complet organisé en classeur.
Certains EC dispensés par des profils non adaptés	Veiller à l'adéquation profil/module pour les EC confiés	Partiellement réalisé. Des progrès ont été constatés, mais la vigilance doit être maintenue pour certains modules spécialisés.
Contrats ne précisant pas les horaires par activité (enseignement, recherche, encadrement, administration)	Préciser dans les contrats les horaires affectés à chaque activité	Partiellement réalisé. Les contrats de vacation précisent mieux les horaires, mais les horaires de recherche et d'encadrement restent non spécifiés pour les permanents.
Quasi-absence de mobilité des étudiants	Mettre en place et encourager la mobilité étudiante	Non réalisé. Un accord avec l'Université Alioune Diop de Bambey a été signé, mais la mobilité effective des étudiants reste très limitée.
Centre de documentation insuffisamment doté en ouvrages de spécialité	Enrichir le fonds documentaire en ouvrages spécialisés	Partiellement réalisé. De nouvelles acquisitions ont été faites, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires, notamment en SYSCOHADA actualisé et en ressources sur le numérique et la Big Data.
Cahiers de textes incomplètement remplis, avec des écarts par rapport aux syllabi	Assurer la conformité entre cahiers de textes et syllabi	Réalisé. Une concordance entre les syllabi et les cahiers de textes a été constatée lors de la mission de vérification.
Partenariats insuffisamment exploités et souvent obsolètes	Renouveler et mieux exploiter les partenariats	Partiellement réalisé. L'accord avec l'Université Alioune Diop de Bambey a été noué. L'établissement devrait nouer davantage de partenariats avec des entreprises et des institutions d'enseignement supérieur.
Accompagnement insuffisant des diplômés pour l'insertion	Renforcer le service d'insertion et organiser le réseau des alumni	Réalisé. Une salle de coaching a été installée, le service d'insertion a été renforcé et un accompagnement est assuré. Le réseau des alumni reste à consolider.

6. Points Forts du Programme (2026)

La mission de vérification a permis de confirmer les points positifs suivants, incluant les acquis de l'évaluation initiale et les améliorations apportées :

- Maquette bien structurée, suivant les recommandations du LMD et en phase avec la formation
- Prise en compte effective des matières d'audit, de fiscalité et des aspects sociaux dans la nouvelle maquette
- Corps enseignant qualifié avec une proportion appréciable d'enseignants permanents
- Dossiers individuels complets pour chaque enseignant (CV, contrat, syllabus)
- Adéquation entre les cahiers de textes et les syllabi
- Contrats de vacation précisant les horaires de travail pour chaque tâche
- Existence d'une bibliothèque virtuelle fonctionnelle et d'une infirmerie
- Taux de réussite appréciable et dispositif d'accompagnement des étudiants
- Salle de coaching installée pour l'insertion professionnelle
- Mesures d'accompagnement des étudiants en difficulté financière
- Prise en compte effective des recommandations issues de l'évaluation précédente
- Existence d'un plan stratégique et d'organes de gouvernance bien définis
- Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) opérationnelle
- Égalité de genre bien réalisée (60% de femmes dans le programme)

7. Points Faibles et Axes d'Amélioration Persistants

Malgré les progrès accomplis, certains points faibles persistent et appellent des mesures correctives :

- Certains crédits d'UE restent encore trop élevés et ne respectent pas pleinement le décret sur le Master, il faut les réviser (ex. ACG521 Stratégie et Recherche) et (ex. ACG411, ACG412, ACG422, ACG423, ACG424)
- Les contrats des enseignants permanents ne mentionnent pas les horaires des activités de recherche et d'encadrement
- La mobilité des enseignants et des étudiants reste très peu développée faute de conventions opérationnelles avec d'autres établissements
- La qualité des infrastructures sur le campus secondaire (hygiène des toilettes, station d'eau) doit être améliorée
- Le plan stratégique doit être actualisé avec des projections financières et un plan d'exécution détaillé
- Le centre de documentation doit être enrichi en ressources sur le numérique, la Big Data et en SYSCOHADA actualisé

8. Recommandations

8.1. Recommandations à l'établissement

- Revoir les crédits encore trop élevés de certaines UE pour se conformer pleinement aux prescriptions du décret sur le Master et permettre le passage conditionnel des étudiants
- Réviser les intitulés de certaines UE de la maquette (ex. : ACG521 Stratégie et Recherche)
- Préciser dans les contrats des enseignants permanents les horaires affectés aux activités de recherche et d'encadrement
- Nouer davantage de partenariats inter-universitaires et inter-laboratoires, notamment à l'international, pour développer la mobilité des étudiants et du PER
- Structurer et dynamiser le réseau des alumni comme levier d'insertion professionnelle
- Améliorer la qualité des infrastructures sur le campus secondaire (hygiène, eau)
- Actualiser et publier le plan stratégique avec des projections financières et un plan d'exécution
- Développer les relations internationales et les coopérations inter-institutionnelles
- Enrichir le fonds documentaire sur le numérique, la Big Data et en SYSCOHADA actualisé
- Formaliser et documenter systématiquement les réunions de révision de programme par des PV associant toutes les parties prenantes
- Mettre en place une procédure formalisée de révision périodique du programme

8.2. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup

- Poursuivre le suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations formulées, notamment sur les points faibles persistants identifiés dans ce rapport
- Envisager une mission de suivi dans un délai raisonnable afin de vérifier la correction des points faibles persistants, en particulier la normalisation définitive des crédits d'UE

9. Proposition de Décision

Au terme de la mission de vérification, l'équipe d'experts constate que l'ESUP Dakar a fourni des efforts significatifs pour corriger les faiblesses identifiées lors de l'évaluation initiale de novembre 2024. Des progrès substantiels ont été réalisés sur plusieurs dimensions : enrichissement du contenu de la maquette, qualification du corps enseignant, mise en place de dispositifs d'insertion et d'accompagnement, amélioration de la documentation pédagogique et des dossiers enseignants.

Cependant, certains points faibles persistent, notamment la normalisation complète des crédits d'UE, le développement de la mobilité étudiante, et la formalisation des procédures de révision du programme.

Proposition de Décision (2026) : ACCRÉDITATION